



Comité de bassin
de la Guadeloupe

Basse-Terre le 06 décembre 2012



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dlo sé la vi , Donnez votre avis jusqu'au 30 avril 2013

www.comite-de-bassin-guadeloupe.fr

Du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013, les acteurs de l'eau et le public sont consultés sur les « Questions importantes et le calendrier de travail » pour la révision du Sdage, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux.

Cette consultation intervient en application de la directive-cadre sur l'eau. Elle vise à recueillir toutes observations et propositions sur :

- les grands enjeux de l'eau auxquels le Sdage qui sera adopté d'ici la fin 2015 devra répondre,
- le programme et le calendrier de travail pour la révision du Sdage actuel

Qui consulte ?

Le comité de bassin, parlement local de l'eau dans lequel sont représentées toutes les catégories d'acteurs de l'eau.

Qui est consulté ?

- **Les institutionnels** : le conseil régional, le conseil général, le conseil économique et social et environnemental, les chambres consulaires d'agriculture, d'industrie, de commerce et d'artisanat.
- **Le public, c'est-à-dire les habitants et tous les acteurs de l'eau.**

« Questions importantes pour l'eau », de quoi s'agit-il ?

Identifier les questions importantes est la première étape de l'élaboration du Sdage. Le comité de bassin a formulé cinq grands enjeux qui correspondent aux problèmes majeurs à résoudre dans les prochaines années en matière de préservation, de reconquête et de gestion des ressources en eau. Elles orienteront l'élaboration du prochain Sdage 2016-2021. Le public partage-t-il ces questions ? En 2014, le public sera de nouveau consulté sur le projet de Sdage proprement dit.

Comment participer ?

Le public est invité à répondre au questionnaire en ligne sur le site www.comite-de-bassin-guadeloupe.fr ou à adresser une contribution au comité de bassin par courriel à l'adresse : eau-guadeloupe-consultation@developpement-durable.gouv.fr

Les documents de la consultation sont aussi téléchargeables sur les sites internet de la DEAL, de l'Office de l'Eau, de la Préfecture de Région, de la Préfecture déléguée de Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Ils sont aussi disponibles à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre et dans les mairies de Guadeloupe.

Contacts :

- Nady VIAL-CABRERA, Chargée de communication externe de la DEAL (Tél : 05 90 99 46 40)
- Pascale FAUCHER, Chef du service ressources naturelles à la DEAL (Tél : 05 90 99 35 60)
- Catherine BADLOU, chargée de mission politique de l'eau à la DEAL (Tél : 05 90 99 35 79)